

L'
E
C
H
O



Vous avez choisi votre nouveau conseil municipal. A eux de travailler maintenant pour le bien-être des duernois.

Avril 2026 N°94

Des Courtines

Sommaire

Activités communales

Compte-rendu du conseil municipal de Février 2026

Compte-rendu du conseil municipal de Mars 2026

Gazette des écoliers

Chanson du 1^{er} Mai

Atelier Bd à la bibliothèque

Café littéraire

Prolongation de l'expo poupées du monde

L'or bleu des Monts

Expo peinture de Farnaz Pishro

Randonnée VTT de l'ASD

Sortie Course à pied de l'ASD

Thé dansant de l'OGEC

CAD

L'écho de Mai sera monté par La CUMA

Afin de limiter au maximum les risques d'erreur,
les articles doivent nous parvenir au 15 du mois au plus tard
et sur l'adresse suivante :

echo.des.courtines@duerne.fr



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 FEVRIER 2026 – 20h30

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de février à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal 29/01/2026

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET M. Anthony CUNHA ; Mme. Elodie MARION.

Secrétaire de séance : Mme Marie Dominique CHEVRON

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme Claudie BARCET ; Marianne MASSON ; M. Maurice PETRE.

ORDRE DU JOUR

- Validation compte rendu du 08/01/2026
- Choix des entreprises pour le marché du city-stade
- Approbation du règlement du cimetière
- Critères d'attribution des aides sociales
- Convention à passer avec le département pour une mission de maîtrise d'œuvre.
- Vente des appartements VENET
- Bilan 2025 de la bibliothèque
- Demandes diverses de subventions
- Bilan de fin de mandat
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 08/01/2026

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHÉ DU CITY-STADE

La commune a reçu 3 offres pour le marché de travaux du city-stade. Monsieur le Maire présente l'analyse des offres aux membres du conseil. Ainsi que le résultat des négociations qui ont eu lieu.

Le conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise FONT TP et de retenir l'option1 (sols souples) pour un montant total de 140 332,50€.

APPROBATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE

Marie Dominique CHEVRON et Marie-Thérèse FAYOLLE présente le travail qu'elles ont fait pour rédiger un règlement pour le cimetière communal. Il est demandé aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire sur ce règlement.

Celui-ci est validé à l'unanimité.

INSTAURATION D'UN DISPOSITIF D'AIDES SOCIALES COMMUNALES D'URGENCE

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 09/10/2025, le CCAS a été dissous au 31/12/2025 et que suite à cette dissolution, la commune exerce directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation.

Afin que la commune puisse mettre en place un dispositif d'aides sociales à caractère exceptionnel et d'urgence destiné à répondre à des situations sociales critiques ponctuelles rencontrées par des administrés résidant sur la commune et pour respecter le secret de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel, il est décidé d'autoriser le Maire, après avoir consulté la commission sociale communale d'accorder des aides financières directes ou la prise en charge de factures urgentes.

Il est décidé que le montant maximum de l'aide individuelle est fixé à 1000€ par demandeur et par an dans la limite du budget communal voté.

CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE A PASSER AVEC L'AGENCE TECHNIQUE DU DEPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a fait appel à l'agence technique du département pour faire des études pour ralentir les véhicules aux entrées de village sur la route d'Yzeron et la route de la Chapelle sur Coise.

Il convient désormais de signer une convention avec eux pour qu'il s'occupe de la maîtrise d'œuvre afin de lancer les travaux.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette convention de maîtrise d'œuvre.

VENTE DES APPARTEMENTS VENET

Les skydômes sur la terrasse des appartements ont été rebouchés. La signature de la vente aura lieu fin février ou début mars.

BILAN DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Maire présente le bilan de la bibliothèque pour l'année 2025.

Il rappelle au conseil municipal que la commune verse une subvention annuelle de 2 500€ à l'association en charge de la bibliothèque.

Le conseil approuve le renouvellement de cette subvention pour 2026

DEMANDES DIVERSES DE SUBVENTIONS

Le Maire présente les diverses demandes reçues en mairie :

- BTP/CFA : refusée
- MFR de Anses : refusée
- BUHL : 40€ par joueur soit 280€ pour 7 joueurs
- Agriculture jeune pour la fête de l'agriculture : refusée car ne se déroule pas sur Duerne
- Association de la prévention routière : refusée

BILAN DE MANDAT

Le Maire fait un bilan financier sur le mandat qui se termine :

- De nombreux projets réalisés :
 - o Restauration de l'église
 - o Nouveau quartier et place de l'église
 - o Pôle sportif (incluant les vestiaires, parking, terrain rugby, et city-stade qui se terminera en juin)
 - o Acquisition du garage VENET – revente des appartements et création Pause Duernoise
 - o Rénovation de la salle associative
 - o Création de 2 commerces « rue de la mairie »
- Une épargne en légère baisse entre début 2020 et fin 2025 mais qui repart à la hausse début 2026 car la commune va recevoir tous les soldes de subventions et la vente des appartements VENET » va se concrétiser.
- Un endettement de la commune qui a augmenté d'environ 70 000€ avec un nouvel emprunt pour le pôle sportif et plusieurs emprunts qui se sont terminés.

☐ QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait un rapport de plusieurs projets en cours à la communauté de communes :
 - Zone de loisirs de Hurongues
 - La baignade naturelle devrait ouvrir pour l'été 2026
 - Une réfection des terrains de tennis est prévue
 - Une nouvelle délégation de service public (DSP) va être créée pour le camping
 - Des travaux sur le chauffage de la piscine auront lieu cet été
 - Une réflexion est en cours pour l'aménagement d'un terrain de Paddle.
 - Un projet de vélorail dans la vallée de la Brévenne est en cours de réflexion pour relier Ste Foy l'Argentière et la Giraudière
 - Le SYTRAL va mettre en place des mini-bus de 9 places pour relier les communes sans transports en commun pour rejoindre les grands axes desservis par les bus.
- **La date de la prochaine réunion de conseil municipal n'a pas été fixée. Elle sera fixée par la nouvelle équipe.**

Fin de séance à 21h40

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 6 avril 2026



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 MARS 2026 – 19h

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal 16/03/2026

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme Solange AURAND ; M. Emilien BLANC ; M. Anthony CUNHA ; Mme Marjorie CELLIER-LAMBERT ; M. Laurent GIAUFFET ; Mme Marie-Thérèse FAYOLLE ; Alain GREGOIRE ; Mme Carole HERSENT ; M. Quentin REYNARD ; Mme Clémence KAMATCHY ; M. Anthony RIVOLLIER ; M. Anthony SOUBEYRAN

Secrétaire de séance : M. Quentin REYNARD

Absents excusés ; Mme Marie-Line BALMONT qui donne pouvoir à M. Laurent GIAUFFRET ; Mme Estelle RAMBAUD qui donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la Charte de l' élu local
- Validation du PV de la séance du 5 février 2026

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Benoit VERNAISON, Maire sortant prend la parole pour souhaiter la bienvenue à chacun, puis donne la parole à Mme Marie-Thérèse FAYOLLE, doyenne de l'assemblée.

Mme Marie-Thérèse FAYOLLE installe les membres du conseil élus et nomme M. Quentin REYNARD secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

Mme Marie-Thérèse FAYOLLE lit les articles 2122- 4, L.2122-5 et L. 2122-7 du CGCT relatifs au mode de scrutin de l'élection du maire et demande ensuite qui souhaite se présenter comme Maire.

M. Benoit VERNAISON se présente comme Maire.

M. CUNHA Anthony et Mme HERSENT Carole sont nommés assesseurs.

Chacun dépose son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement donne le résultat suivant : 15 voix pour M. VERNAISON Benoit.

Il est donc élu Maire à l'unanimité.

Mme Marie-Thérèse FAYOLLE lui remet son écharpe de Maire.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire prend la présidence de l'assemblée.

Mme Marie-Line BALMONT arrive.

Il explique qu'au départ, il souhaitait seulement 3 adjoints mais qu'après réflexion, si 4 personnes souhaitent s'engager, il est partant pour avoir 4 adjoints. Il souhaite cependant que chaque adjoint travaille avec les membres du conseil dans les commissions dont il aura la charge.

Le conseil décide donc à l'unanimité de fixer à 4 le nombre d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire explique que dorénavant, l'élection des adjoints se fait par liste. Il demande qui souhaite déposer une liste de 4 adjoints.

Une seule liste est déposée : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE – M. Anthony CUNHA – Mme Marie-Line BALMONT – M. Alain GREGOIRE

Chaque conseiller dépose son enveloppe dans l'urne.

Après dépouillement, la liste déposée comptabilise 15 voix.

Les adjoints sont donc élus comme suit :

1^{ère} adjointe : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

2^{ème} adjoint. M. Anthony CUNHA

3^{ème} adjointe : Mme Marie-Line BALMONT

4^{ème} adjoint : M. Alain GREGOIRE

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le Maire remet la Charte de l'élu local aux membres du conseil et en fait la lecture.

VALIDATION DU PV DE LA SEANCE DU 5 FEVRIER

Ce point est reporté à la séance suivante.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 2 avril à 20h30

Fin de séance à 20h

Le Secrétaire de séance
Quentin REYNARD

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le

La Gazette des écoliers

Avril

Portes-ouvertes à l'école des Courtines

Depuis quelques années, les « portes ouvertes » de l'école des Courtines permet aux enfants de lancer un défi aux parents lors du traditionnel « jeu du dico » de la classe de CP/CE1/CE2. Nouvelle formule cette année : chaque enfant s'est vu opposé à l'un de ses parents (voire aux deux !) Le combat a été rude et l'issue incertaine... Les enfants ont fini par l'emporter... Notons toutefois la bienveillance de certains parents qui ont un peu retenu leurs coups... Délicate attention, certes !

On se donne rendez-vous pour l'année prochaine où la formule risque de changer encore... Les enfants seront associés à leurs parents et défendront ensemble l'honneur de la famille ! Tout cela bien sûr dans une ambiance conviviale et sympathique !

P.Veyret



Le printemps en maternelle

La forêt

Retour dans la forêt pour notre plus grand plaisir.... Jouer, construire des cabanes , observer les arbres , écouter les oiseaux On y est bien ensemble ...

Un spectacle

« Dans mon jardin»....C 'est le spectacle qui nous a été proposé par la Communauté de Communes ... Tout en douceur, dans un univers musical et coloré. Nous avons beaucoup apprécié ce moment .

Une invitation

Nous avons terminé le mois de mars par une invitation à la colocation de Duerne pour une chasse aux œufs de Pâques . Les enfants étaient ravis d'offrir un dessin à chaque résident. Un beau moment d'échanges et de partage .

V. Bouchut



La Saint Joseph !

À l'occasion de la Saint Joseph, nous avons eu la joie d'organiser une petite célébration au sein

de notre école. Cet événement revêt une importance particulière pour notre établissement, puisque Saint Joseph en est le saint patron. En effet, notre école a été fondée par la congrégation des Sœurs de Saint Joseph, dont les valeurs continuent d'inspirer notre communauté éducative au quotidien.

Ainsi, le mardi 17 mars, élèves et membres de l'équipe éducative se sont réunis pour partager un moment de recueillement, de convivialité et de célébration. Ce temps fort a permis à chacun de se souvenir de l'histoire de notre école et de renforcer le sentiment d'appartenance à cette belle tradition.

Célébration de Pâques !

À l'occasion de Pâques, nous avons vécu un temps fort le vendredi 3 avril, jour du Vendredi saint pour les chrétiens. Les élèves et l'équipe éducative se sont réunis à l'église pour une célébration empreinte de recueillement et de partage.

Cette année, nous avons souhaité innover en proposant aux enfants de vivre le chemin de croix au sein de notre belle église récemment rénovée. Tout au long de ce parcours, les différentes stations ont été expliquées avec des mots adaptés, permettant à chacun de mieux comprendre ce moment important de la tradition chrétienne.

La célébration s'est poursuivie par des temps de prière et de chants, favorisant à la fois la réflexion personnelle et le vivre-ensemble dans une atmosphère apaisante et respectueuse.



Le bol de riz

Dans le cadre de notre démarche de solidarité, nous avons organisé l'opération « bol de riz » le vendredi 3 avril. Ce moment, à la fois simple et porteur de sens, a permis aux élèves de vivre concrètement une action de partage et de générosité.

En choisissant de remplacer le repas habituel par un bol de riz, chacun a pu réfléchir à l'importance de la solidarité envers les personnes dans le besoin. Ce geste symbolique s'inscrit pleinement dans les valeurs que nous souhaitons transmettre au sein de notre école.

Cette année, les bénéfices de cette action seront reversés à l'association Marchons avec Alicia, afin de soutenir ses projets et ses actions. Une belle manière de donner du sens à cet engagement collectif.

MARCHONS AVEC ALICIA



Depuis sa création en 2009, l'association Marchons avec Alicia a participé à l'achat de différents matériels : fauteuil électrique, siège de douche, voiture et son adaptation...

Aujourd'hui, nous avons besoin de votre générosité pour différents projets : l'achat d'un nouveau fauteuil accompagner Alicia dans son projet de permis

<p>LES EFFETS DE L'AMYOTROPHIE SPINALE :</p> <p>ELLE EMPÊCHE LE BON FONCTIONNEMENT DES MUSCLES : RESPIRATOIRES, ÉPULAIRES, BRAS, TRONC BASIN ET JAMBES.</p> <p>L'ÉVOLUTION EST LENTE, LA MALADIE PROGRESSE SANS PRÉLÈVE ET LE DEGRÉ D'ATTENTE EST VARIABLE D'UN JOUR À L'AUTRE.</p> <p>MÊME SI CERTAINS PRÉSENTENT DE TRÈS BONNES RÉPONSES, LES EFFETS DE LA MALADIE SONT EN GÉNÉRAL IRREVERSIBLES.</p> <p>NOS OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none">• SENSIBILISER SUR LE HANDICAP MOTEUR ET L'AMYOTROPHIE SPINALE (MALADIE D'ALICIA).• VENIR EN AIDE (MORALE, HUMAINE, MATÉRIELLE, PHYSIQUE ET FINANCIÈRE) À ALICIA ET À SA FAMILLE.• ACQUÉRIR DU MATÉRIEL DE LOISIRS ET ÉVENTUELLEMENT DE LE METTRE À DISPOSITION D'AUTRES FAMILLES	<p>NOS ACTIONS :</p> <ul style="list-style-type: none">* Recette permanente de bouchons plastiques* Vide coffre à jouets annuel* Suivant les années : tripes, marche, ...* Mécenat
--	--

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !
GRACE À VOUS, NOUS AVONS DÉJÀ PU RÉALISER DE BEAUX PROJETS POUR ALICIA.
CHIQUE GESTE COMPTE



<http://marchonsavec Alicia.wixsite.com/marchons-avec-alicia>
Emmanuelle : 06.46.53.06.25



S. Madrid, chef d'établissement

Bonne lecture !

La CHANSON DU MAI : UNE TRADITION DES MONTS DU LYONNAIS

Dans le village, depuis des temps forts anciens, les jeunes du village, chantaient le mai. Ils déambulaient de maison en maison en chantant sous les fenêtres la chanson « *À la rosée du joli mois de mai* ». Ainsi les groupes de jeunes fêtaient le renouveau printanier. Les chanteurs « braillaient » de plus en plus fort sous les fenêtres de ceux qui tardaient à ouvrir ou donnaient la sérénade sous la fenêtre d'une belle de leurs âges.

Autrefois les groupes étaient essentiellement masculins et depuis plusieurs années, les jeunes filles se sont imposées joyeusement dans les équipes.

Cette tradition, se passe la nuit du 30 avril au 1^{er} mai; à partir de 22 h les premiers accents de la Rosée de mai se font entendre, les villageois réveillés en pleine nuit, leur ont toujours fait bon accueil en leur offrant boisson artisanale et collation ou en donnant de quoi casser la croûte à l'arrivée, tôt le matin dans le village.

Les jeunes attendent un mot gentil, quelques œufs (pour l'omelette qui sera confectionnée à midi), un petit canon, quelques sous... Le matin les offrandes recueillies s'amoncellent dans la « Carriôle » poussée à tour de rôle...

Alors merci de leur réserver bon accueil, si vous ne voulez pas ouvrir vous pouvez toujours laisser un sac ou un petit mot sur votre porte.

Pour les méconnaisseurs de la tradition, inutile d'en avertir la Gendarmerie.



GRATUIT
SUR INSCRIPTION



atelier BD avec Quentin Hamant

POUR LES 7 - 12 ANS

EN BONUS :

Rencontre avec
un auteur,
vente de sa BD
et dédicace



MERCREDI 22 AVRIL
DE 14H À 17H30

VIENS CRÉER UNE BANDE DESSINÉE
AMUSANTE EN 6 CASES
A LA BIBLIOTHÈQUE DE DUERNE !

1 rue des écoles - 69850 Duerne / 04.37.20.02.45 / bibliotheque@duerne.fr

café

LITTERAIRE



Thème :

Partir à l'aventure !

Bibliothèque de Duerne

LUNDI 20 AVRIL

14H



EXPOSITION

COLLECTION DE POUPÉES DU MONDE

Voyage à travers les cultures et les traditions



**Prolongation de l'exposition
jusqu'à fin avril + livret de
jeux pour les enfants**

🌐 EUROPE | 🌐 AFRIQUE | 🌐 ASIE | 🌐 AMÉRIQUES | 🌐 OCÉANIE

Costumes traditionnels, bijoux et coiffes

Mois de mars 2026

Bibliothèque de Duerne

Aux heures d'ouverture

Collection privée

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

L'OR BLEU D'MONTS

RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE
LUCIE ALBON



Concours-photo
L'Heure bleue

Du 18 mars au 10 mai 2026 !

Comment participer ?

Flashe le QR-code ou
rdv sur commonly.bibenligne.fr

Lis attentivement les
conditions du règlement !



Vote sur place
27/05/26 à 18h30
Bibliothèque de Montrottier !

commonly.bibenligne.fr
bibliotheques@cc-mdl.fr

Une résidence inclusive et écologique



COM'MONLY
Le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais

Exposition de Farnaz PISHRO



dans votre bibliothèque
du 4 avril au 6 mai 2026

ouvertures :

mercredi 15h30-17h30

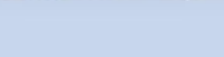
jeudi 14h-18h

samedi/dimanche 10h-12h



Bibliothèque de Duerne
1 rue de Ecoles
69850 Duerne
04.37.20.02.45
bibliotheque@duerne.fr





Duerne Monts du Lyonnais



Randonnée VTT des 4 Crêts 19 avril 2026

Pasta party
A l'arrivée

Infos et Inscriptions :
06 07 05 17 82

Départs à partir de 8h



5 parcours tous niveaux:

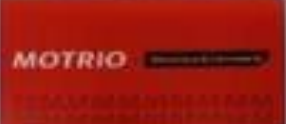
Vert	7€	15 km	390D+	V	
Bleu	8€	25 km	700D+	B	Parcours Trail
Rouge	10€	35 km	900D+	R	13 km 470 D+ 6€
Noir	11€	45 km	1300D+	N	
Violet	12€	60 km	1900D+	V	

Inscription



Location
VTTAE

LES ROSSANDES



Ne pas jeter sur la voie publique

Association sportive de Duerne

SORTIE DU MOIS DE L'ASD



COURSE A PIED DIMANCHE 3 MAI 2026

Distance et temps de parcours adaptés
en fonction des participants

Renseignements

06 07 05 17 82

Gratuit
Collation offerte à l'arrivée



Informations

DEPART : 10h
Esplanade rue de l'école
DUERNE

**DUERNOISES, DUERNOIS
VENEZ NOUS REJOINDRE POUR FAIRE DU SPORT ENSEMBLE !**

THÉ DANSANT

1ER MAI
2026



SALLE DES FÊTES
DE DUERNE
A partir de
14h30

Animé par Aurélie et
Jérôme ARNAUD

12€
CAFÉ OFFERT

Renseignements
0650496850
ogec.duerne@gmail.com



DUERNE

Samedi 9 mai

20h30 à la Salle des fêtes

• *Sur place dès 20H :* •
Planche Apéro, Crêpes
Buvette

• *Réservations :* •
Offices de tourisme
des Monts du Lyonnais
• *HelloAsso* •

Tarifs : adultes 18€
- de 15 ans 13€

